

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 5 juillet 2022

Délibération
n°136-2022
Point 4.10.3.4

Point 4.10.3.4 de l'ordre du jour

Tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'IDIP proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent (...) organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

Aucune augmentation de tarif n'a été demandée par la composante cette année

Le 14 juin 2022, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 23 voix pour.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2022-2023 et renouvellement des formations diplômantes de l'IDIP proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	32
Nombre de voix pour	31
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

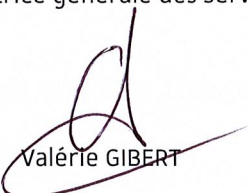
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 7 juillet 2022

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Codes APOGEE				Tarifs 2021-2022		Tarifs 2022-2023		Modification de tarif	% hausse FI par rapport à l'année n-1	% hausse FC par rapport à l'année n-1	Remarques / Modifications
			Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FC	FI droits spécifiques	FC				
Autres														
IDIP	" + Pro " Renforcement des compétences professionnelles		DP02U	320	DP02U1	320	0		0					
IDIP	Accompagner l'étudiant	M	DP01U	320	DP01U1	320	0		0					
IDIP	DU Pédagogie dans l'enseignement supérieur	M			ED5BU1		0		0					Changement de composante porteuse (passe de l'INSPE à l'IDIP)

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification

Composante : Institut de Développement et d'Innovation Pédagogique - IDIP

Dénomination du DU : **DU +Pro**

Date d'approbation par le Conseil de composante : Sans objet

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Pas de modifications prévues pour 2022-2023

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention: /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : /

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 162,5 heures

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	10		10

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	125 heures * 52 € = 6500 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	

Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	Financement sur le projet Include 10 322 €
Autres dépenses*	36 heures * 52 € = 1872 €		
Total des dépenses	161 heures * 52 € = 8372 €	Total des recettes	Financement sur le projet Include 10 322 €
Résultat (dépenses - recettes)			1950 €

*A préciser :

Commentaire du résultat :

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>) :</p> <p>Sans objet. La première promotion n'est pas encore diplômée.</p>
--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		/
Formation Continue	10	/
Exonération	10	/

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	125 heures * 52 € = 6500 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes *	Financement sur le projet Include 10 322 €
Autres dépenses*	36 heures * 52 € = 1872 €		
Total des dépenses	161 heures * 52 € = 8372 €	Total des recettes	Financement sur le projet Include 10 322 €
Résultat (dépenses - recettes)			1950 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme /

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DPO2U1		Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

/

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2022 - 2023**

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Idip – Institut de Développement et d'Innovation Pédagogiques

Dénomination du DU : **Accompagner l'Étudiant**

Date d'approbation par le Conseil de composante : Sans objet - Pas de conseil à l'Idip

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Modifications 2022-23 :

- Ajout d'un module de 6h sur la méthodologie d'écriture académique pour le rapport d'activité, à la demande des apprenants et superviseurs.
- Réduction horaire de deux ateliers pour cela : L'approche inclusive (3,5 heures) et Accompagnement des apprentissages (3,5 heures).

Voir document en annexe.

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : uniquement personnels Unistra - exonérés

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? NON

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : /

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 76 heures

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	11	0	11

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	138,75 h éq. TD x52 = 7215 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes * Financement Include	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Autres dépenses* Heures de pilotage et coordination	36 h éq. TD x52 = 1872 €	Financement sur le projet Include	
Total des dépenses	174,75 éq. TD x52 = 9 087 €	Total des recettes	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Résultat (dépenses - recettes)			21,75 h éq. TD x52 = 1131 €

*A préciser :

Commentaire du résultat : /

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Sans objet. Le DU vise un public déjà en emploi à l'Unistra et la première promotion n'est pas encore diplômée. Nous ne pouvons donc identifier d'éventuelles évolutions de carrière.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	10	
Exonération	10	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 euros
------------------------------------	----------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	138,75 h éq. TD x52 = 7215 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	/
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	/	Autres recettes * Financement Include	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Autres dépenses* Heures de pilotage et coordination	36 h éq. TD x52 = 1872 €	Financement sur le projet Include	
Total des dépenses	174,75 éq. TD x52 = 9 087 €	Total des recettes	196,5 h éq. TD x52 = 10 218 €
Résultat (dépenses - recettes)			21,75 h éq. TD x52 = 1131 €

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module). Personnels Unistra enseignants ou non avec une mission d'accompagnement des étudiants.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
/	/	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Renouvellement du

DU Accompagner l'étudiant

pour **2022/2023**

I. Nature de la demande

S'agit-il : d'un renouvellement

Date d'approbation par le Conseil de composante : Sans objet

II. Exposé des **motifs** de la création / modification

Le projet de création du Diplôme d'université Accompagner l'étudiant répond à la stratégie de l'Université de Strasbourg de favoriser le développement professionnel des personnels de l'université titulaires ou contractuels et de favoriser les réussites étudiantes. Il s'inscrit complètement dans le levier 1 « De nouvelles formes d'Accompagner l'étudiant » du projet NCU2 Include.

L'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur est en effet un réel enjeu de la réussite étudiante depuis leur entrée dans les parcours de formation jusqu'à leur insertion professionnelle. L'accompagnement est entendu d'une part comme la tenue de différentes postures et ressources qui participent à l'identification des besoins des étudiants ; et d'autre part comme un cheminement visant, à travers la relation de confiance, à responsabiliser l'étudiant et soutenir la réussite de son parcours universitaire.

Différents besoins sont identifiés dans les études sur le sujet et les enquêtes menées auprès des étudiants et des enseignants (voir ici : <https://frama.link/kXodt1Kw> ainsi que notre enquête : https://idip.unistra.fr/wp-content/uploads/2020/10/Support-reunion3_Presentation-des-resultats_DUACC.pdf), qui portent sur les axes suivants :

- Accompagnement aux stratégies d'apprentissage
- Accompagnement au parcours d'études : positionnement dans la formation, orientation dans les choix d'études, soutien à l'insertion professionnelle
- Accompagnement à l'intégration : connaissance de l'université, démarches administratives
- Accompagnement psychologique et social
- Accompagnement des besoins spécifiques

Aucune formation, mis à part quelques ateliers de l'Idip, ne répond à l'ensemble de ces besoins pour des personnels de l'enseignement supérieur, au sein de l'Université de Strasbourg ou même ailleurs sur le territoire national.

La mise en place du DU Accompagner l'étudiant dans le contexte universitaire vise ainsi plusieurs objectifs :

- favoriser le développement professionnel des acteurs de l'université qui accompagnent des étudiants, de renforcer leur identité professionnelle et leurs compétences
- assurer la qualité du conseil en mobilisant expertise et guidance, pour mieux accompagner les étudiants tout au long de leurs parcours de formation afin de soutenir leur réussite

A l'issue de la formation, le diplômé sera en mesure de/d' :

Situer et adapter son action dans l'environnement universitaire

- Identifier et appliquer les politiques de formation et d'accompagnement à la réussite
- Identifier les acteurs et travailler en coordination et collaboration
- Identifier et analyser les différents profils et parcours étudiants
- Identifier et prendre en compte les leviers et les freins des réussites étudiantes
-

Adopter une posture d'accompagnement adaptée

- Identifier et analyser les postures de l'accompagnement
- Agir de manière éthique et responsable

- Appliquer les principes de l'approche inclusive
- Choisir et utiliser les méthodes et les outils de l'accompagnement**
- Analyser le besoin d'accompagnement
 - Préparer, conduire et rendre compte d'un entretien d'accompagnement
 - Organiser, réaliser et analyser son dispositif d'accompagnement
 - Accompagner à distance
- Adapter sa pratique aux différents besoins et contextes (3 ateliers à choisir)**
- Accompagner l'étudiant dans son parcours d'orientation et d'insertion professionnelle
 - Accompagner l'étudiant à besoins spécifiques
 - Accompagner les étudiants dans le cadre d'une mise en situation professionnelle
 - Accompagner les tuteurs étudiants
 - Accompagner les apprentissages
- Analyser une pratique d'accompagnement**
- Échanger et collaborer en communauté de pratique
 - Faire preuve d'analyse critique et de réflexivité sur son activité et son développement professionnel

III. Composante de rattachement :

Composante de rattachement :

Idip | Institut de développement et d'innovation pédagogiques

Composantes ou services associé(e)s :

- Direction des études et de la scolarité : le contrat pédagogique, l'accompagnement des personnels de scolarité (Marie-Alexandra Chinetti)
- Direction des ressources humaines : l'accompagnement au développement professionnel (Corinne Bornert)
- Espace Avenir : l'accompagnement au parcours d'orientation et d'insertion professionnelle de l'étudiant (Patricia Démoreux)
- Service de la vie universitaire : accompagnement à l'intégration et à la vie universitaire, Accompagner l'étudiant à profils et besoins spécifiques (Mission handicap, Fabienne Rakitic)
- Faculté de psychologie (Anne-Sophie Besse, Isabelle Fornasieri, Laure Razon)
- INSPE (Jean-Luc Denny, Brigitte Pagnani, Hélène Le Levier)

Partenariats :

- Aix-Marseille Université (Stéphanie Mailles-Viard Metz, Professeur des universités à l'INSPE et Chargée de mission pour l'évaluation du projet NCU Dream'U) : contribution à l'élaboration du programme, intervention dans la formation, production de ressources pédagogiques, participation au conseil de perfectionnement

IV. Responsables de la formation pour l'Université de Strasbourg

Prénom NOM	POLICET-PICHON Anne	KENNEL Sophie
Titre	PRAG	Directrice
Composante	IUT Robert Schuman	Idip
Tél.	06 20 64 40 61	06 89 39 41 14
Courriel	anne.policet@unistra.fr	sophie.kennel@unistra.fr

V. Conditions d'admission et public concerné

4. Mode de recrutement / sélection

- Enseignants et enseignants-chercheurs, et en particulier les enseignants référent.e.s, les intervenants dans les enseignements de projet de l'étudiant, les responsables de formation et les directrices et directeurs des études
- Le personnel des services tels que : le Service des bibliothèques, le Service de santé universitaire, EAV (service d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle), le Service de la vie universitaire avec la mission handicap notamment (liste non exhaustive), les Services de scolarité des composantes, etc.

- Les publics extérieurs à l'Université de Strasbourg selon les profils précédents, etc.

Aucun pré-requis n'est attendu. Les candidats devront cependant pouvoir garantir leur engagement réel dans un projet d'accompagnement au cours du parcours en DU.

Modalités d'admission

- Admissibilité : Dossier de candidature
- Admission : Entretien

Critères

- Niveau bac+ 3, ou expérience professionnelle
- Identification claire des besoins de formation et des objectifs personnels de formation visés
- Garantie de disponibilité suffisante sur temps personnel et/ou accord écrit de la hiérarchie

Calendrier

- Dépôt des dossiers de candidature : 3 mai-7 juin
- Entretiens : 24 juin et 1^{er} juillet matins
- Résultats : 8 juillet
- Début de la formation 16 septembre 13h30

5. Effectifs prévisionnels

La grande place donnée dans le DU à l'accompagnement individuel nous oblige à limiter le nombre d'inscrits. L'objectif est de constituer une cohorte de 10 apprenants au minimum et 12 au maximum par an.

VI. Modalités d'évaluation des apprenants

Evaluation

L'évaluation s'effectue en approche par compétences.

Les blocs de modules et de compétences (UE) sont non compensables. Pour obtenir le diplôme, l'ensemble de ces blocs doit être acquis.

Les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont conçues dans une réelle approche par compétences. La situation d'apprentissage et d'évaluation (SAE) consistera en la conception et la mise en œuvre d'un projet réel d'accompagnement. Les apprenants produiront un bilan du parcours de développement professionnel appuyé sur le carnet de bord de suivi de leur activité qu'ils alimenteront tout au long de la formation, ainsi qu'un rapport d'analyse de leur projet, qu'ils présenteront lors d'une soutenance. Les critères d'évaluation de ces productions permettront de valider l'ensemble des acquis d'apprentissages visés par chaque unité d'enseignement.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Une évaluation portant sur :

1. Le rapport d'analyse de l'expérience d'accompagnement
2. Le bilan du parcours de développement professionnel
3. L'exposé oral du rapport d'analyse (60 mn)

Jury d'admission et de délivrance

Responsables du diplôme

2 enseignants

1 professionnel de l'accompagnement

VII. Équipe pédagogique

6. Enseignants universitaires

Intervenants	Grade ou fonction	CNU ou entreprise	Enseignements	Heures
1. Besse Anne-sophie	MCF 16 ^e section	Faculté de psychologie, Unistra	Accompagnement de l'étudiant à besoins spécifiques Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	9
2. Denny Jean-Luc	MCF 70 ^e section	INSPE	Analyse de l'activité (projet d'accompagnement) Echange et partage de pratiques	12

3.	Fauth Camille	MCF 7 ^e section	Faculté des lettres, Unistra	Accompagnement des apprentissages	4
4.	Fornasieri Isabelle	MCF 16 ^e section	Faculté de psychologie, Unistra	Les réussites étudiantes, représentations et facteurs d'influence	9
5.	Kennel Sophie	MCF 70 ^e section	Idip, Unistra	Politiques de formation et d'accompagnement à la réussite Diversité des profils et parcours étudiants Pilotage	15
6.	Pagnani Brigitte	MCF 70 ^e section	INSPE, Unistra	Echange et partage de pratiques	6
7.	Policet-Pichon Anne	PRAG	IUT Robert Schuman, Unistra	Positionnement de l'accompagnateur/trice Ethique et déontologie de l'accompagnement Echange et partage de pratiques Pilotage	40
8.	Razon Laure	MCF 16 ^e section	Faculté de psychologie	Accompagnement de l'étudiant dans son parcours d'orientation et d'insertion professionnelle Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	9
9.	Le Levier Hélène	MCF 7 ^e section	INSPE	Ateliers d'accompagnement à l'écriture du carnet de bord	6

7. Professionnels

Intervenants	Grade ou fonction	CNU ou entreprise	Enseignements	Heures
10. Bornert Corinne	Responsable du bureau des carrières	DRH, Unistra	Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	6
11. Caublot Morgane	Ingénieure	Idip, Unistra	Analyse de l'activité (projet d'accompagnement) Accompagnement des tuteurs étudiants	9
12. Démorieux Patricia	Chargé d'orientation	EAV, Unistra	Les réussites étudiantes, représentations et facteurs d'influence	3
13. Desombre Anne	Coach		Du besoin à la contractualisation de l'accompagnement Conduite d'un entretien d'accompagnement	9
14. Jeangeorge Carine	Conseillère à la réussite	Idip, Unistra	Pilotage de son dispositif d'accompagnement L'accompagnement à distance Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	12
15. Nolot Stéphanie	Ingénieure	Idip, Unistra	Accompagnement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle	3
16. Quain Valérie	Ingénieure	APPUI, UHA	Les réussites étudiantes, représentations et facteurs d'influence Positionnement de l'accompagnateur/trice Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	12
17. Rakitic Fabienne	Responsable cellule handicap	SVU, Unistra	L'approche inclusive Accompagnement de l'étudiant à besoins spécifiques	8

VIII. Enseignements

Durée du cursus :

1 ou 2 ans (possibilité de capitaliser les modules acquis sur plusieurs années)

Le cursus sera flexible et personnalisable en fonction des profils et des besoins des apprenants. La temporalité de formation peut ainsi s'adapter à la charge de travail de chaque personne. Il sera aussi possible de valider pour le DU des compétences acquises lors du parcours académique et professionnel du stagiaire, avec la possibilité d'être donc dispensé de certains enseignements.

Un contrat pédagogique fixera les modalités d'engagement de chaque stagiaire (suivi des ateliers, SAE, Projet, supervision).

C – Coût prévisionnel

Modifications 2022-23 :

- Ajout d'un module de 6h sur la méthodologie d'écriture académique pour le rapport d'activité, à la demande des apprenants et superviseurs.
- Réduction horaire de deux ateliers pour cela : L'approche inclusive (3,5 heures) et Accompagnement des apprentissages (3,5 heures).

DU Accompagner l'étudiant : Maquette 2022-23

	Heures stagiaire	Coût (CM)	Objectifs d'apprentissage	Composantes essentielles	Modalité	Validation	MeCC		
							Rapport d'analyse	Bilan pers.	Soute- nance
UE 1 : Situer et adapter son action dans l'environnement universitaire									
Politiques de formation et d'accompagnement à la réussite	3	4,5	- Décrire l'organisation du système éducatif - Identifier les politiques et dispositifs en faveur de l'accompagnement des étudiants - Identifier l'organisation des formations universitaires	- en fonction des profils étudiants - en s'inscrivant dans les cadres institutionnels	Autoformation		1	1	60 mn
Acteurs de l'Université et travail en réseau	3	4,5	- Identifier les interlocuteurs à solliciter dans son action - Créer des liens et une collaboration durables avec d'autres acteurs ou d'autres organisations		Autoformation				
Diversité des profils et parcours étudiants	3,5	5,25	- Décrire et critiquer les typologies de profils étudiants - Analyser les processus de socialisation à l'université - Analyser les déterminants des parcours étudiants		Présence				
Les réussites étudiantes, représentations et facteurs d'influence	4	6	- Questionner ses propres représentations de la réussite et de l'échec au regard des études concernant les leviers et les freins à la réussite étudiante - Analyser une situation de réussite ou d'échec, de difficultés de l'étudiant et ses symptômes potentiels		Présence				
UE 2 : Adopter une posture d'accompagnement adaptée									
Positionnement de l'accompagnateur/trice	3	4,5	- Identifier les principaux fondements théoriques de l'accompagnement - Distinguer fonction, position et posture de l'accompagnateur - Définir et analyser son propre positionnement	- en s'appuyant sur les fondements théoriques du domaine - en adoptant une approche réflexive - en respectant les principes éthiques et déontologiques	Présence	Acquis/Non acquis			
Ethique et déontologie de l'accompagnement	4,5	6,75	- Identifier ses motivations à accompagner - Discerner ses propres valeurs d'accompagnement - Justifier l'obligation de moyens et non de résultats de l'accompagnement - Résoudre un dilemme éthique		Présence				
L'approche inclusive	3,5	5,25	- Expliquer les concepts d'inclusion et de variabilité des apprenants - Relier les principes de la conception universelle de l'apprentissage à des pratiques concrètes		Présence				
UE 3 : Choisir et utiliser les méthodes et les outils de l'accompagnement									
Du besoin à la contractualisation de l'accompagnement	6	9	- Etablir un diagnostic de la situation - Distinguer besoin et demande et transformer celle-ci en objectifs - Etablir les indicateurs correspondant aux objectifs - Elaborer sa stratégie d'accompagnement à partir des objectifs définis - Contractualiser la relation d'accompagnement	- dans le respect de la confidentialité - en assurant un suivi rigoureux - en adaptant et faisant évoluer ses méthodes et ses outils	Présence				
Conduite d'un entretien d'accompagnement	4,5	6,75	- Adopter les attitudes fondamentales de l'accompagnement - Pratiquer l'écoute active et mobiliser les bases de la communication non violente - Mobiliser les principales techniques d'entretiens de façon opportune - Adapter sa stratégie aux évolutions de son diagnostic et de l'accompagnement - Gérer ses émotions		Présence				

Situation d'apprentissage et d'évaluation : Elaborer et mettre en œuvre un projet d'accompagnement encadré (80h)

Pilotage de son dispositif d'accompagnement	3	4,5	- Utiliser ou développer des outils d'accompagnement et de suivi - Expliciter la méthode et l'engagement aux étudiants - Conclure un accompagnement - Collecter des données et indicateurs		Présence					
L'accompagnement à distance	3	4,5	- Identifier et sélectionner les différents outils d'aide à l'accompagnement à distance des étudiants mis à disposition - Adapter l'utilisation des outils aux spécificités des situations d'accompagnement à distance et des étudiants		Présence					
UE 4 : Adapter sa pratique aux différents besoins et contextes (3 ateliers à choisir)										
Accompagnement de l'étudiant-e dans son parcours d'orientation et d'insertion professionnelle	3	4,5	- Discerner les différentes dimensions du "projet de l'étudiant" - Choisir les outils d'accompagnement adaptés parmi les propositions existantes d'Espace Avenir ou d'A.P.E - Elaborer avec l'étudiant un plan d'action pour l'aider à construire son parcours en vue de son insertion professionnelle	- en identifiant les besoins particuliers et le contexte spécifique	Présence					
Accompagnement de l'étudiant-e à besoins spécifiques	3	4,5	- Repérer et analyser les différents profils d'étudiants à besoins spécifiques sous l'angle de la (neuro)diversité - Référer aux services concernés et s'appuyer sur les dispositifs mis en place pour les adapter à la situation de l'étudiant - Informer et communiquer avec les interlocuteurs concernés par l'étudiant et ses besoins spécifiques	- en articulant son action avec les missions des différents acteurs et services concernés	Présence					
Accompagnement dans le cadre d'une mise en situation professionnelle	3	4,5	- Définir les missions et la méthodologie de travail avec l'étudiant - Suivre et accompagner les apprentissages étudiants - Interagir avec l'organisme d'accueil : objectifs pédagogiques, suivi des apprentissages, etc. - Organiser le suivi : planning et modalités d'entretien, modalités de communication, documents de suivi		Présence					
Accompagnement des tuteurs étudiants	3	4,5	- Sensibiliser le tuteur étudiant à son rôle et à sa posture - Superviser le tuteur étudiant dans sa pratique de tutorat - Donner un cadre d'action au tuteur étudiant - Faciliter les échanges entre pairs - Organiser et animer des rencontres pour ce faire		Présence					
Accompagnement des apprentissages	3,5	5,25	- Conduire l'étudiant à identifier ses méthodes d'apprentissage et à repérer ses difficultés - Identifier et proposer des stratégies d'apprentissage adaptées - Conseiller les différents dispositifs d'aide à l'apprentissage		Présence					
UE 5 : Analyser une pratique d'accompagnement										
Echange et partage de pratiques	18	27	- Mettre en œuvre une écoute active et attentive - S'intégrer et coopérer dans un ou plusieurs groupes de réflexion et y apporter une contribution efficace	- pour améliorer ses pratiques - en contribuant au partage de pratiques et de ressources	Présence					
Méthodologie de l'écriture d'analyse	6	9	- Mener une réflexion professionnelle par l'écriture - Appuyer son analyse sur l'utilisation du carnet de bord - S'approprier la méthodologie du rapport d'analyse		Présence					
Analyse de l'activité (projet d'accompagnement)	12	18	- Analyser avec un esprit critique son activité et sa posture d'accompagnement - S'appuyer sur son expérience pour progresser		Présence					
Pilotage et coordination de la formation			Policet-Pichon Anne, Kennel Sophie							
Heures en face à face	92,5	174	Évaluation du temps de travail étudiant							

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère : /

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée : /

IX. Dispositifs de suivi de la formation

• Évaluation des formations :

L'évaluation de la formation sera systématique et réalisée en fin de formation ainsi qu'un an après la diplomation. Elle sera pilotée par les responsables de formation. Elle s'intégrera dans le cadre de la politique de l'université pour la qualité des formations.

• Évaluation des enseignements :

L'évaluation des enseignements, des ateliers et de la supervision sera systématique et pilotée par les responsables de formation. Elle s'intégrera dans le cadre de la politique de l'université pour la qualité des formations.

• Conseil de perfectionnement :

Le conseil de perfectionnement a pour rôle d'analyser les résultats de l'évaluation de la formation, les besoins de formation et fixer les objectifs et améliorations à apporter à la formation. Il sera constitué de :

Enseignants du DU

1 représentant d'Include

1 représentant d'EAV

1 représentant des étudiants

Représentant des diplômés, dès la seconde année de fonctionnement

X. Budget prévisionnel

8. Gestion administrative et logistique

La gestion administrative et logistique du diplôme sera intégrée dans la charge de gestion de l'Idip.

- Scolarité : inscription administrative des apprenants, saisie des résultats et édition des diplômes
- Organisation des événements : séminaires, conférences

9. Coûts /Financement

		Personnel Contrat de Site Alsace
Coût	H éqTD	Source de financement
Enseignements	186	
Supervision	72	
Pilotage	36	
Sous-total	196,5	Include
Sous-total	25,5	Services
Total	222	

	Personnel Hors Contrat de Site Alsace
MINIMUM STAGIAIRE	10
TARIF	3720
PRIME RS (5%)	1860
COUT VACATIONS	17 257 €
DEPENSES D'ORGANISATION	18 076 €

10. Paramétrage des droits d'inscription

Effectifs prévisionnels	Effectifs
Formation Initiale	/
Formation Continue	10-12 personnels contrat de site Alsace 10-12 personnes hors site Alsace
Exonération	10-12 personnels contrat de site Alsace

1. Droits de base du diplôme

MASTER (X)

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : exonération pour les personnels contrat de site Alsace

2. Droits spécifiques

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
	0€ pour les personnels contrat de site Alsace	SFC
	3720€ pour les personnes extérieures au contrat de site	SFC

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification

Composante : Idip

Dénomination du DU : Diplôme d'université Pédagogie dans l'enseignement supérieur (DU PES)

Date d'approbation par le Conseil de composante : Sans objet

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Pas de modification

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : /

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? /

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue	12		12

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	52 €
------------------------------------	------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	107 h x 52 = 5564 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	Budget Idip : formation s'inscrit dans ateliers Idip (+ Accompagnement et regroupements)
Autres dépenses*			
Total des dépenses	107 h x 52 = 5564 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser :

Commentaire du résultat :

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>) :</p> <p>Sans objet. Le DU vise un public déjà en emploi à l'Unistra et la première promotion n'est pas encore diplômée. Nous ne pouvons donc identifier d'éventuelles évolutions de carrière.</p>

2. Budget prévisionnel

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	107 h x 52 = 5564 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	Budget Idip : formation s'inscrit dans ateliers Idip (+ Accompagnement et regroupements)
Autres dépenses*			
Total des dépenses	107 h x 52 = 5564 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)			
Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)	52 €
---	------

3. Paramétrage des droits d'inscription

1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER (X)

256 €

2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
FP79U1/320	/	APOGEE

CAS EVENTUELS D'EXONERATION : Demande d'exonération pour les personnels de l'université de Strasbourg et de l'UHA

En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI () ou NON (X)

Cocher ce qui convient